

ENQUÊTE - NATIONALITÉ BELGE

DOCUMENTS JUSTIFICATIFS (OBLIGATOIRE)

1. Copie **récente** de votre certificat de naissance, avec le nom de vos parents, délivré par le Directeur de l'état civil de votre province de naissance **dans les six (6) derniers mois** si vous êtes né au Canada.
Si vous êtes né dans un autre pays, veuillez prendre contact avec votre Consulat/Ambassade ;
2. Copie de votre passeport et/ou de votre permis de conduire ;
3. Copie d'un document qui fait preuve de la nationalité belge de votre père/mère belge (p. ex. : passeport ou carte d'identité belge).

NB : un certificat de naissance belge n'est pas une preuve de nationalité.

ATTENTION :

- Nous déconseillons l'envoi de documents originaux sauf sur demande expresse de notre part.
- Un e-mail/courriel de confirmation vous sera envoyé dès réception de votre demande.
- Des documents ou des informations autres que ceux demandés ci-dessus peuvent être demandés à une date ultérieure.
- Les scans ou les photocopies doivent être lisibles et de bonne qualité.
- Votre dossier ne sera pas traité si les informations requises sont incomplètes et/ou si des documents justificatifs sont manquants.
- La décision portant sur votre demande vous sera communiquée par courrier postal ou par e-mail/courriel. Cette décision ne sera pas transmise par téléphone.